



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 36 du 20 avril 2022

(ATTENTION) - INDISPONIBILITES

La commission d'arbitrage constate que trop d'Arbitre, lors de leur dépôt d'indisponibilité ne cochent pas la case « Arbitre District » ainsi il reste désignable pour la commission.

Merci de ne pas oublier pas de cocher les 3 cases : FFF, Ligue et District Nous vous rappelons que vous ne devez pas vous mettre indisponible après le lundi, 14 jours avant la rencontre car cela est considéré comme hors délai, même si cela fonctionne, en ne cochant pas la case District, cela sera considéré comme hors délai.

Quand vous déposez vos indisponibilités via un ordinateur : actuellement vous avez 2 cases en bas arbitre et arbitre qui correspondent pour le premier à Arbitre en ligue et le deuxième Arbitre en District. Il faut absolument cocher ces deux cases pour être sûre que votre indisponibilité soit bien prise en compte. Quand vous déposez vos indisponibilités via un téléphone portable : vous devez cocher la case Arbitre en LIGUE et à Arbitre en District.

Pour éviter de compliquer la tâche des personnes qui désigne les Arbitres merci d'être vigilant.

RAPPEL ABSENCE HORS DÉLAI

La Commission de District de l'Arbitrage vous rappelle que lorsque vous êtes absent hors délai lors d'une désignation, vous ne devez pas prévenir votre désignateur mais envoyer un mail à la boîte mail Arbitre : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr » ou contacter le Président de la Commission d'Arbitrage : Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) . Merci de respecter cette procédure

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 23 & 24 avril 2022

- Alexandre MARLHIN (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin uniquement, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur. Toutefois, vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

RÉUNION BILAN DES ARBITRES STAGIAIRES ADULTES ET JEUNES (Séance N°8)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan des arbitres stagiaires adultes et jeunes qui ont été formés au cours de cette saison sportive aura lieu **le vendredi 13 Mai 2022 de 19h00 à 22h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.** Prévoir le nécessaire prise de note. **Cet avis tient lieu de convocation.**

La présence à cette réunion bilan (séance N°8 de la formation initiale) est OBLIGATOIRE.
A défaut de votre participation, la Commission de District de l'Arbitrage ne validera pas votre licence pour la saison 2022/2023.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES ADULTES	JEUNES ARBITRES
DUBOIS Michaël	ESTEBEN Adrien
BENLAKEHAL Cherref Eddine	BARJON Léa
BORNIER Ingrid	BARONNIER Maelys
BOUKABOUS Nadir	BAUDUIN Ylan
BOUKHARI Bilale	BAYLE Emma
DA SILVA Patrice	BOUCHARD Amandine
DELORME Lucie	BOUDRAS Thomas
FAVERJON Marc	BUFFAT-NURY Hayden
GNAHORE Bahi	DE CILLIA Brayan
PERMINGEAT Romaric	DUHAMEL Damien
SOUMAILA Soilihi	DURAND Gohan
	FANGET DUPLOMB Hugo
	FOUREL Olwenn
	GOSSE Eshete
	HERMANTIER Maxence
	IZNARD Nans
	JOHANNARD Loris
	MOREIRA Mathis
	MOUKANBOU Vinsy
	NAJIM Youness
	OBRINGER Elyne
	OU Socheata
	TOUZOUTI Zakaria
	VINCENT Lilian
	VIOUGEAS Tom
	VIVIER Julie

QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THÉORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

Deux dates ont été fixées, à savoir :

- Lundi 2 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football
- Vendredi 13 mai 2022 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués :

ARBITRES D3

- KHALDI Kamel

ARBITRES D4

- AMARA Mohsen
- AURIC Frédéric
- BARBOSA Laurent
- BHRADI Nadir
- GHEBBARI Jérémy
- GHEBBARI Jimmy
- GONCALVES Yoann
- KHIATI Nacer
- LEBEAU Quentin
- MARTIN GARIN Yann
- MESTOURA Idris
- PERRI Vincent
- SHAMOIAN Ronaldo

LISTE DES ARBITRES CONVOQUES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT ADAPTE

NOM	Prénom		Vendredi 27 Mai	Samedi 28 Mai	Dimanche 29 Mai
AIT BTAL	Najim		Oui	Oui	Oui
ANDRE	Mylan		Oui	Oui	Non
BARJON	Léa		Oui	Non	Oui
BEATTIE	Elliot		Oui	Oui	Oui
BOUCHARD	Amandine		Oui	Oui	Non
BOURDEUX	Clément		Oui	Oui	Oui
CAUVIN	Nicolas		Oui	Oui	Non
CHEVECHIAN	Maïke		Oui	Oui	Oui
DURAND	Gohan		Oui	Oui	Oui
FOURNIER	Thibaut		Non	Non	Oui
GALOYAN	Arthur		Oui	Oui	Oui
HARRACHE	Abdelkarim		Oui	Oui	Oui
MOUKANBOU	Vinsy		Oui	Oui	Oui
MZOUGH	Mohamed		Oui	Oui	Oui
NOUTAI	Zinzou		Non	Oui	Oui
OU	Socheata		Oui	Non	Oui
ROSSE	Daniel		Non	Oui	Oui

RÉUNION D'AVANT MATCH

RAPPELS TECHNIQUES A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Depuis le début de saison, l'attention de la Commission de District de l'Arbitrage a été à plusieurs reprises appelée sur la disparité concernant la réunion d'avant match.

Cette directive technique doit être scrupuleusement appliquée quel que soit le niveau de compétition.

Bien que ce sujet ait été largement évoqué lors de toutes les matinées de formation continue, vous trouverez ci-dessous les modalités relatives à la réunion d'avant match :

- Lieu : votre vestiaire et non sur le terrain ou à la buvette.
- Personnes présentes : 2 éducateurs - 2 capitaines - 2 AA bénévoles.
- Anticiper la vérification de la couleur des maillots (gardien de but et joueurs).
- Anticiper les éventuelles réserves d'avant match.
- Consignes : brèves et claires (*sur les CF : ballon arrêté à l'endroit de la faute quel que soit l'endroit sur le terrain*).

Ce n'est ni l'attaque, ni la défense qui demande le mur !!! C'est le jeu qui va dicter votre position (jeu rapide ou non).

Au-delà des consignes techniques, l'objectif de la réunion d'avant match est d'instaurer un dialogue UNIFORME chaque week-end pour tous les acteurs du match.

Enfin, tous les arbitres qui ne respecteront pas les consignes rappelées ci-dessus ou qui refuseront de faire la réunion d'avant match s'exposent à des sanctions (cf règlement intérieur).

« PORTAIL OFFICIELS » ANNULE ET REMPLACE « MON ESPACE FFF »

La C.D.A. vous informe que depuis **le mardi 22 mars 2022** a été mis en place le nouveau portail *Mon compte FFF* en remplacement de *Mon espace FFF*. Contrairement à ce dernier, le nouveau portail ne comporte pas de redirection vers le portail des officiels. Il faut vous rendre directement sur « <https://officiels.fff.fr> » sans passer par Mon compte FFF pour consulter vos désignations.

ÉCHOGRAPHIE - CARDIAQUE

La C.D.A. vous rappelle que chaque arbitre majeur, quel que soit sa catégorie, doit effectuer une fois dans sa vie une **ÉCHOGRAPHIE – CARDIAQUE**. Certains ne sont pas à jour de celle-ci et doivent impérativement l'effectuer avant le 31/08/2022 pour le renouvellement de l'été du D.M.A.

N'ATTENDEZ PAS LA DERNIÈRE MINUTE, Prenez dès maintenant contact avec votre médecin traitant (pour l'ordonnance) et prenez rapidement rendez-vous avec votre cardiologue ou si vous en avez pas, rendez-vous sur le site «Doctolib».

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

Sans cet examen , la licence ne pourra pas être validée et l'arbitre ne pourra pas officier la saison 2022/2023. Aucune dérogation ne sera faite.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Lorsque vous mettez un carton rouge, n'oubliez pas, en plus de noter du n° de maillot, de bien vouloir aussi noter le nom et prénom du joueur ainsi que son n° de licence et son club.

Trop d'arbitres oublient ces éléments lors de la rédaction du rapport.

AVIS AUX CLUBS

Lorsque que vous décidez de reporter (en accord des deux clubs) ou de déclarer forfait pour une rencontre où un arbitre est désigné, veuillez informer, outre la commission concernée, la permanence arbitrale du week-end de votre match (voir PV de la Commission des arbitres) ou BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43).

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison, que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences très importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif, lors de la clôture de la FMI, d'avoir dans votre vestiaire, soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes. Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et en suite les faire signer et clôturer la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

NOTES DE FRAIS D'ARBITRAGE

Il est rappelé que lorsqu'une rencontre ne se joue pas pour diverses raisons (Arrêté Municipal, terrain impraticable, absence de l'équipe visiteuse, etc....) **vous devez UNIQUEMENT prendre les frais de déplacement et non les frais d'équipement.**

ABSENCES DE DERNIÈRE MINUTE

Lors de sa dernière séance du Bureau, la C.D.A. a décidé que pour chaque absence de dernière minute, (que ce soit pour blessure, absence professionnelle ou tout autre raisons), **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plutôt possible un justificatif..... J + 6..... (certificat médical, attestation professionnelle etc....auprès de la Commission des arbitres).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de rédiger votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge vous devez penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, nous vous rappelons que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail des officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez rédiger votre rapport circonstancié par mail à la boîte mail discipline.

AGENDA PRÉVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre et en copie à Roland VIALLET si cela n'est pas fait une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Vous devrez également être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

La Commission vous rappelle que lors des matchs de coupe U15 et U18, en cas d'égalité au bout des 90 minutes il n'y a pas de prolongation : séance de tirs au but direct.

COURRIER DES CLUBS

. **R.C. MALVINOIS MAUVES** : Courriel nous demandant un arbitre en Seniors D 5 du 14/05/2022.

Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **VALLIS AUREA FOOT** : Courriel nous demandant un arbitre pour le match de gala amical Féminin évoluant en D2 du 04/06/2022. lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

. **U.S. VAL D'AY** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre D2 du 10/04/2022. Lu et noté. Remerciements, nous faisons suivre à l'intéressé.

COURRIER DES ARBITRES

. **EL HADDIOUI Jalal** : Courriel nous adressant un rapport sur le faits survenus lors de sa rencontre de Coupe Xavier BOUVIER du 16/04/2022. Lu et noté

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT